

1. Renseignements généraux sur Le Club de la radio communautaire de Plamondon-Lac La Biche

Le Club de la radio communautaire de Plamondon-Lac La Biche est un organisme communautaire francophone qui opère la station de radio Boréal FM. Son siège social est situé à Plamondon en Alberta, et ce média franco-albertain en milieu minoritaire rejoint chaque semaine plus de 2 000 francophones. Son territoire de diffusion est d'environ 15 393,80 km2 et comprend Plamondon, Lac La Biche, Avenir, Atmore, Noral, Hylo, Venice, Wandering River, Breynat, Boyle, Athabaska, Rich Lake, Kikino Metis Settlement et Long Lake.

Le Club de la radio communautaire de Plamondon-Lac La Biche en chiffre

Nombre de bénévoles : 28

Nombre de bénévoles à besoins spécifique : 3

Nombre d'employés à temps plein : 3 Nombre d'employés à commission : 0 Nombre d'employés à temps partiel : 0 Nombre de pigistes / contractuel : 1

Nombre de travailleurs à besoins spécifique : 0

1.1 Introduction

Le Club de la radio communautaire de Plamondon-Lac La Biche, qui opère la station de radio Boréal FM, est assujettie à la loi et aux règlements suivants :

- Loi canadienne sur l'accessibilité (la Loi)
- Règlement canadien sur l'accessibilité
- Règlement concernant les exigences en matière de rapports sur l'accessibilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Ce Plan sur l'accessibilité (le Plan) a été élaboré et mis en œuvre conformément aux principes énoncés à l'article 6 de la Loi canadienne sur l'accessibilité avec comme objectif d'identifier les enjeux d'accessibilité susceptibles d'avoir un impact négatif sur les personnes en situation de handicap et d'adopter des pratiques afin d'éviter que ces impacts se reproduisent. Le Plan peut être demandé dans un autre format, tels que sur support papier, en gros caractères, en braille, sur support audio ou sur un support électronique compatible avec les technologies d'adaptation. Toute rétroaction relative à l'accessibilité peut être soumise par téléphone, courriel ou courrier postal. Les demandes pour recevoir le Plan dans un autre format et toute rétroaction doivent être acheminées au Responsable de l'accessibilité.

1.2 Notre Plan

Boréal FM a élaboré ce plan d'accessibilité pour aider à rendre nos lieux de travail, nos informations, nos activités, la participation et nos services plus accessibles aux personnes handicapées. Ce plan est en vigueur pendant trois (3) ans, de juillet 2024 à juin 2027. Nous examinerons et publierons un nouveau plan avant le troisième anniversaire de ce plan.

1.3 Engagement envers l'inclusion

Notre détermination envers notre engagement pour l'inclusion est inébranlable, non seulement en reconnaissance de son importance éthique, mais également en raison de la conviction profonde que la diversité est une source de force et d'innovation. Nous aspirons à créer un environnement où chaque voix compte, où chaque histoire est valorisée, et où chaque individu se sent pleinement intégré dans le tissu de notre communauté radiophonique.

2.0 Consultations

2.1 Consultations internes et externes avec des personnes ayant un handicap et des intervenants travaillant avec des personnes handicapées

Nous avons pris le temps de consulter des personnes vivant avec un handicap ainsi que des professionnels travaillant avec ces communautés, reconnaissant l'importance de leurs perspectives dans notre démarche d'accessibilité. Ce processus s'est avéré être non seulement essentiel, mais aussi profondément enrichissant pour notre équipe. Les discussions avec ces individus nous ont permis de mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien et les solutions pratiques qui peuvent améliorer leur expérience à Boréal FM. Suite à une consultation avec une intervenante travaillant dans une maison offrant des soins à des personnes vivant avec un handicap, nous avons pris conscience des lacunes d'accessibilité de notre station de radio. En particulier, nous avons identifié des difficultés rencontrées par les personnes en chaise roulante ou ayant des contraintes physiques. Leur accès à nos locaux ainsi qu'à nos services était limité voir inaccessible, ce qui ne correspondait pas à nos valeurs d'inclusivité et d'accessibilité. En outre, lors de discussions avec certains de nos auditeurs, membres, bénévoles et employés, nous avons recueilli des commentaires sur les défis auxquels ils étaient confrontés pour se rendre à nos studios. Ces échanges nous ont permis de comprendre l'importance d'améliorer notre accessibilité afin de mieux servir notre communauté et de garantir que tous nos auditeurs, indépendamment de leurs capacités physiques, puissent profiter pleinement de notre station et tout ce que nous avons à offrir. Ces interactions nous ont inspirés à prendre des mesures concrètes pour remédier à ces lacunes et à nous engager à rendre Boréal FM accessible à tous. Nous sommes déterminés à travailler en collaboration avec les membres de notre communauté pour identifier et mettre en œuvre les solutions nécessaires afin de créer un environnement inclusif et accueillant pour chacun de nos auditeurs. Nous sommes reconnaissants de cette opportunité d'apprentissage et d'échange, et nous sommes déterminés à intégrer ces enseignements dans toutes nos initiatives futures d'accessibilité.

2.2 Accessibilité physique

Malheureusement, pour l'instant, notre station de radio ne dispose pas de toutes les installations nécessaires pour accommoder pleinement tous nos auditeurs. Nos studios sont dans des locaux, en location, dans le sous-sol d'un édifice communautaire. Le sous-sol est accessible par deux escaliers seulement. C'est pourquoi, nous avons entrepris le processus d'achat et d'installation d'un ascenseur, en collaboration avec l'organisme propriétaire du bâtiment, pour garantir l'accessibilité à tous les niveaux du bâtiment. En attendant la finalisation de ces travaux, nous avons établi une collaboration avec l'organisme propriétaire situé au rez-de-chaussée et accessible grâce une rampe d'accès. (Voir Annexe A) Pour répondre aux besoins de nos visiteurs, l'organisme partenaire peut faire venir un représentant de la radio sur place. Dans le cas de projets spécifiques ou d'activités communautaires organisées par la radio, Boréal FM s'engage à louer ou emprunter un espace accessible à tous et toutes. Nous avons identifié une liste des endroits accessibles aux personnes en situation de handicape dans un rayon de 5 km de la radio. (Voir liste en Annexe A)

Notre engagement à créer un environnement accueillant et inclusif pour tous nos visiteurs est au cœur de notre mission. Nous croyons fermement en la valeur de la diversité et de l'inclusion, et nous nous efforçons de faire de notre station de radio, Boréal FM, un lieu où chacun se sentira bienvenu et respecté.

Malgré les progrès réalisés en matière d'accessibilité physique, nous reconnaissons qu'il reste encore du travail à faire. C'est pourquoi nous continuons à œuvrer activement pour améliorer encore davantage l'accessibilité physique de nos locaux, afin de garantir que personne ne soit exclu de notre communauté radiophonique en raison de barrières physiques. Ensemble, nous travaillons à créer un avenir où l'accessibilité et l'inclusion sont la norme, et où chacun peut pleinement participer à la richesse de notre programmation radiophonique. Et ce, autant en tant qu'auditeurs, que bénévoles, qu'invités, que clients ou qu'employés.

2.3 Accessibilité technologique

Nous avons mis en place un service de prêt d'équipement pour les personnes à mobilité réduite qui veulent s'impliquer dans la radio. Des ordinateurs et de l'équipement d'enregistrement audio sont disponibles aux personnes qui veulent participer à la création du contenu de leur maison. Des formations à domicile et un suivi à distance ont et sont offerts à ces personnes en tout temps. De plus, nos rencontres mensuelles avec les bénévoles et membres du conseil d'administration sont toujours offertes en format virtuel, ainsi toute personne membre peut participer activement à la création d'activités, l'établissement de projets, ou aux décisions stratégiques de la radio.

Cette initiative démontre notre engagement indéfectible envers l'inclusion et notre volonté constante d'assurer que la participation à notre radio communautaire est accessible à tous, sans exception.

2.4 Accessibilité linguistique

Nous reconnaissons l'importance de pouvoir offrir de l'information dans plusieurs langues au sein de notre station de radio, notamment en raison de la diversité linguistique au sein de notre équipe. Avec quelques membres parlant différentes langues, nous avons une opportunité précieuse de servir, sur demande, un public plus large et de répondre aux besoins des communautés linguistiques minoritaires. De plus, en valorisant et en célébrant la diversité linguistique, nous renforçons notre engagement envers l'inclusion et la représentation de toutes les voix au sein de notre station. Nous nous engageons à continuer à offrir, sur demande, des informations dans plusieurs langues, en tirant parti des compétences linguistiques de notre équipe pour servir au mieux notre auditoire multiculturel.

2.5 Accessibilité sociale et culturelle

La capacité à interagir de manière appropriée avec des personnes ayant divers types de handicap est essentielle pour garantir une communication inclusive et respectueuse. En tant que média de communication, nous reconnaissons l'importance vitale de comprendre et de savoir interagir avec des personnes ayant différents types de handicap. Que ce soit des handicaps moteurs, auditifs, visuels, des maladies dégénératives ou des troubles envahissants du développement, chaque individu mérite d'être entendu, compris et respecté. Nous nous engageons à investir dans la sensibilisation et la formation de notre équipe pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour interagir de manière efficace et empathique avec toutes les personnes, indépendamment de leurs capacités. En apprenant à reconnaître les besoins spécifiques de chacun et en adoptant des pratiques de communication inclusives, nous nous efforçons de créer un environnement où chaque voix compte et où chaque personne se sent valorisée et incluse.

3.0 Mécanismes de rétroaction et d'amélioration continue

Les commentaires peuvent être laissés de façon anonyme par la poste ou par téléphone. Pour les autres moyens de communication, comme le commentaire sera reçu d'une adresse courriel ou d'un compte Messenger, l'anonymat ne peut être garanti. Les commentaires anonymes seront considérés de la même façon que les autres commentaires.

3.1 Moyens de rétroaction

Les commentaires peuvent être transmis à Boréal FM de la façon suivante :

Courriel

Les commentaires peuvent être envoyés à l'adresse : <u>direction@borealfm.com</u>. Les courriels peuvent contenir des pièces jointes sous format PDF, JPEG, TIFF, PNG et tous les formats compatibles avec Microsoft Office. La taille des courriels ne peut dépasser 20 Mo (pièces jointes comprises).

Réseaux sociaux

Un commentaire peut être soumis par Messenger en utilisant la page Facebook de Boréal FM à l'adresse www.facebook.com/borealfm.

Téléphone

Des commentaires peuvent être laissés sur une boîte vocale accessible en composant (780) 798-3909. Si le commentaire n'est pas anonyme et si la personne a laissé son numéro de téléphone, un accusé de réception sera transmis par un retour d'appel ou un message laissé sur la boîte vocale de l'interlocuteur.

Courrier postal

Un commentaire et des documents peuvent être soumis par courrier postal en envoyant le tout au CP 200, 10031, 98 Avenue, Plamondon, AB, T0A 2T0. Le courrier sera acheminé à la personne désignée. Si le commentaire n'est pas anonyme et si la personne a laissé son adresse de retour, un accusé de réception sera transmis par voie postale. L'accusé de réception prendra la même forme que celui pour un commentaire soumis par courriel.

3.2 Traitement des commentaires et archivage

Tous les commentaires seront traités par la personne désignée. Ils serviront à prévenir et éliminer des obstacles et seront consignés dans le Plan d'action initial ou le rapport d'étape de l'année durant laquelle le commentaire aura été reçu. Si le commentaire amène une intervention immédiate de la part de Boréal FM et que le commentaire n'a pas été laissé de façon anonyme, la personne ayant transmis le commentaire en sera informée. Il est possible que certains commentaires ne nécessitent pas de réponse ou de suivi immédiats. Les données suivantes seront conservées par Boréal FM: Date de réception de la rétroaction Contenu de la rétroaction (incluant le nom et les coordonnées s'il ne s'agit pas d'une rétroaction anonyme) · Preuve d'acheminement de l'accusé de réception de la rétroaction · Si la rétroaction amène une intervention immédiate de la part de Boréal FM, la description des actions réalisées · Date et demande d'accès en format substitut de tout document relié à l'accessibilité · Preuve d'acheminement du format substitut. Ces renseignements seront conservés pendant au moins 7 ans. Acheminement de documents en format substitut Sur demande, il sera possible d'obtenir une copie de la Description du processus de rétroaction, du Plan d'action initial ou des Rapports d'étape dans un format substitut. Les formats substituts disponibles sont : · Document électronique en format PDF ·

Document imprimé · Document imprimé en gros caractères · Fichier audio où on peut entendre la lecture du document

*Si aucune de ces options ne vous convient, veuillez nous contacter pour recevoir un document en format substitut, la personne devra donner son adresse courriel ou, dans le cas d'un document imprimé, son adresse postale. Suite à la réception d'une demande de format substitut, Boréal FM acheminera le document dans les 20 jours suivants, sauf pour les copies en braille ou sur support audio qui seront acheminées dans les 45 jours suivant la réception de la demande. Pour garantir une amélioration continue de notre accessibilité, nous nous engageons à intégrer activement les commentaires et les suggestions de toutes les parties prenantes, y compris notre équipe interne et notre fidèle auditoire de Boréal FM. Nous croyons fermement que nos employés, avec leur expérience quotidienne au sein de notre organisation, détiennent des perspectives inestimables sur les domaines où nous pouvons progresser en matière d'accessibilité. Leurs observations, combinées au retour d'expérience de nos clients et chers auditeurs, nous permettront de cibler efficacement les domaines à améliorer et de mettre en œuvre des solutions pertinentes. Nous nous engageons à créer un environnement où chaque voix est entendue et respectée, et où chaque contribution, quelle que soit sa source, aide à renforcer notre engagement envers l'inclusion et l'accessibilité.

4.0 Conclusion

Nous attachons une importance primordiale à l'accessibilité pour toutes les personnes ayant des besoins, car nous croyons fermement que chaque individu devrait avoir la possibilité de participer pleinement à notre communauté radiophonique. En prenant au sérieux l'accessibilité, nous nous engageons à créer un environnement où chacun, quels que soient son handicap ou ses différences, se sent accueilli, respecté et valorisé. Nous comprenons que l'accessibilité ne concerne pas seulement la conformité aux normes, mais surtout l'inclusion et l'émancipation des individus. En veillant à ce que nos contenus, nos installations et nos services soient accessibles à tous, nous ouvrons de nouvelles portes à la participation, à la diversité et à l'innovation. L'accessibilité n'est pas seulement une obligation morale, c'est aussi un catalyseur de progrès et de croissance pour notre station de radio. En permettant à un public plus large de nous rejoindre, nous enrichissons notre communauté, élargissons notre portée et renforçons notre impact positif sur la société dans son ensemble.

Annexe A

Liste des espaces communautaires accessibles aux personnes en situation de handicap dans un rayon de 5 km de la station

- 1. Salle communautaire dans le Philip-Ménard (rez-de-chaussée) de l'édifice de la station
- 2. Centre Festival de Plamondon PDCDS
- 3. Le Rendez-vous Seniors Center de Plamondon
- 4. Le Centre de Curling de Plamondon
- 5. Gymnase de l'École de Beauséjour
- 6. La vieille Chapelle de Plamondon et son espace gazebo extérieur

Édifice principal abritant les studios de Boréal FM

Accessibilité à l'infrastructure (Rez-de-chaussée)

- Rampe pour un accès au premier étage (studios, salles de toilette et réception et salle multifonctionnelle)
- Éclairage extérieur adéquat (à l'entrée principale + lampadaire stationnement)
- Table de picnic adapté au fauteuil roulant
- Toilette adapté au fauteuil roulant et fauteuil électrique
- Espace de stationnement à proximité de la porte d'entrée principale



Centre Culturel Philip-Ménard, Édifice abritant les studios de Boréal FM